

VeloBuc



Association loi 1901 des piétons & cyclistes urbains, organisme d'intérêt général
6 place Camille Corot , 78530 BUC
velobuc@free.fr <http://velobuc.free.fr>

Lettre d'information - janvier 2012

Chers adhérents,

Nos meilleurs voeux pour l'année 2012, et bienvenue aux familles qui nous ont rejoint en 2011. L'année écoulée a été riche en événements avec la fin de la 2e tranche des travaux de requalification de la rue Louis Blériot à Buc, et le début des travaux pour la liaison circulations douces entre Les Loges-en-Josas et Buc.

VeloBuc poursuit ses actions, fidèle à notre objectif de favoriser les circulations douces au quotidien, dans Buc ainsi que vers les villes voisines. Vous trouverez sur notre site des informations détaillées sur chaque thématique, et un moteur de recherche par mot-clé.

AG de VeloBuc du 18 janvier 2012

Vous trouverez le rapport moral et d'activités, les priorités 2012 ainsi que la liste des membres du nouveau Conseil d'administration à cette adresse

<http://velobuc.free.fr/ago2012.html>

Plan vélo national

Après le rapport Le Brethon de 2004 et la nomination d'un "Monsieur vélo" au niveau du gouvernement, la France se dote enfin d'un Plan vélo national. Le vélo quotidien entre enfin dans la phase de mode de déplacement crédible avec des mesures incitatives.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Thierry-Mariani-presente-les.html>

Toussus-le-Noble - Buc

Une liaison adaptée pour les piétons et les cyclistes entre Buc et Toussus-le-Noble est d'autant plus importante et urgente que de nouveaux habitants sont arrivés sur Toussus. Elle aurait l'avantage d'être sur le plat et la distance entre Toussus et Buc est d'à peine 2 km. Notre souhait est que l'itinéraire soit le plus direct et le plus sûr le long de la RD938 sans avoir à passer par la ferme du Trou Salé.

<http://velobuc.free.fr/buctoussus.html>

Appel à cotisation 2012 - Un grand merci à l'avance

Outre l'aspect financier, votre adhésion nous donne du poids pour défendre les circulations douces dans les projets d'urbanisation. Comme vous êtes déjà inscrits, il suffit d'envoyer un chèque sans autre formalité, à

Mme Barbara Baurès, VeloBuc Comptabilité, 2 ter avenue Casale, 78530 BUC.

Cotisation de base : 5 €. Pour 10 € ou plus, vous obtiendrez une déduction fiscale.

<http://velobuc.free.fr/adhesion.html>

Avec nos remerciements sincères pour votre soutien et votre fidélité, nous restons bien sûr à l'écoute de vos propositions et de vos idées concernant les projets à Buc et dans les villes voisines. N'hésitez pas à nous contacter.

Britta Boutry, Présidente, et toute l'équipe de VeloBuc